



pour ces actes, le dit Condamné, ^{Gravelot} ~~soyez~~ ^{de}
 pour l'enfant ayant déclaré ne savoir signer
 de ce interjetté après lecture.

Alexandre Lipp

[Signature]

Gravelot
 17-

Le vingt huit février mil huit cent vingt
 quatre, l'an neuvième du mois, pardevant nous
 Louis Perrot, Maire, officier public et
 Civil de la ville de Paris, Arrondissement de
 Montmartre, Département de Paris, Et
 Comparses au dit Gravelot, Soutiens et Défenseurs
 âgé de trente quatre ans, domicilié à Saint Marc
 Département de Deux Sèvres, lequel nous a présenté un
 enfant son fils naturel, né vers le dix huitième
 jour de mai l'an six et de Catherine Morel, son
 épouse, âgée de trente ans, et auquel il a été
 donné le prénom de Jean François C.
 La dite présentation et présentation faite en
 présence de Joseph Hancart, Juge de
 paix, âgé de trente quatre ans, et de Joseph
 Hancart, Aubergiste, âgé de vingt cinq ans
 tous deux domiciliés en cette ville; Et a été
 Gravelot, signé avec nous et acte, Ledit
 Hancart, ayant déclaré ne savoir signer
 ce interjetté après lecture.

[Signature]

Gravelot